**ARRÊTÉ**

**PORTANT TABLEAU D’AVANCEMENT DE GRADE**

Le Maire (ou le Président) de [collectivité ou établissement public],

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° [numéro du décret] du [date] portant statut particulier du cadre d'emplois des [cadre d’emploi],

Vu l’avis de la commission administrative paritaire réunie le [date],

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Pour l’année [année], le tableau d’avancement au grade de [grade] est fixé comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, Prénom** | **Grade, Échelon, Ancienneté** | **Promouvable à partir de** |
| 1 |  |  |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
| 4 |  |  |

**ARTICLE 2 :**

Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**ARTICLE 3 :**

Le Secrétaire général *(ou le Directeur général)* est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis au représentant de l'État,

- Notifié à l'intéressé*(e)*.

Ampliation adressée au :

- Président du centre de gestion,

- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]

Le Maire *(ou le Président),*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le [date] Signature de l’agent :